

MANDAT DE GESTION INCLUANT LA LOCATION

HONORAIRES DE GESTION à la charge du propriétaire

BAIL D'HABITATION OU MIXTE, NUE OU MEUBLEE soumis à la loi du 6 juillet 1969 – GARAGES

LOYER NET < 620€ : 6,69% HT soit 8,03% TTC
(des sommes encaissées)

LOYER NET > 620€ : 5,94% HT soit 7,13% TTC
(des sommes encaissées)

BAIL COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL 8,36% HT soit 10,03% TTC

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 66.00 € TTC
Frais de constitution d'un dossier contentieux : 50.00 € TTC

HONORAIRES DE LOCATION TTC* au taux en vigueur de 20% incluse

LOCATION À USAGE D'HABITATION, MIXTES NUE OU MEUBLEE soumis à la loi du 6 juillet 1989 ou droit commun

A la charge du :	Bailleur	Locataire
Entremise et négociation*	1%	0%
Visite, constitution dossier et rédaction bail*	4.87%	4.87%
Etat des lieux*	1.15%	1.15%

*Pourcentage calculé sur le loyer annuel charges comprises. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire soit 10€/m² de surface habitable pour les honoraires de visites, dossier et rédaction de bail et 3€/m² de surface habitable pour les honoraires d'état des lieux en zone tendue.

BAIL COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL : 10.03% du loyer annuel brut à la charge du locataire

GARAGE : 100€ TTC

**FRAIS DE MODIFICATION DE BAIL à la charge du demandeur :
rédaction de bail – frais administratifs : 150€ TTC**

Estimation de valeur location : 60,00€ TTC